

**Pour publication immédiate**  
**Le 3 mars 2011**

**Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières émettent une mise en garde contre la fraude financière par Internet**

**Calgary** – En ce début du Mois de la prévention de la fraude, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) encouragent les investisseurs à se protéger contre les différents types de fraudes financières et à porter une attention particulière à la fraude par Internet.

La fraude par Internet constitue une façon simple, anonyme et rentable pour des escrocs de s'en prendre à des millions de victimes potentielles qui sont à la recherche d'occasions d'investissement sur Internet. Un sondage récent indique que plus du tiers (34 %) des Canadiens utilisent ou comptent utiliser Internet pour effectuer ou gérer leurs investissements. Six de ces investisseurs sur dix déclarent que les médias constituent leur principale source d'information, et la moitié font des recherches générales sur Internet<sup>1</sup>.

« Les mesures d'application de loi prises par les ACVM montrent bien que les investisseurs canadiens ont été victimes de manœuvres frauduleuses sur Internet », a déclaré Bill Rice, président des ACVM et président-directeur général de l'Alberta Securities Commission. « Nous souhaitons rappeler aux investisseurs de ne pas s'arrêter aux sites Web de style soigné et professionnel, de ne pas tenir compte des courriels non sollicités, de faire davantage de recherches et de demander l'avis d'un professionnel avant de faire un investissement. »

Le *Rapport sur l'application de loi 2010* publié récemment confirme la tendance croissante de la fraude financière par Internet et indique que les membres des ACVM utilisent des outils en ligne et les médias sociaux pour la contrer. Dans l'affaire Genius Funds, ils sont intervenus rapidement pour arrêter la vente illégale de titres dont on faisait la promotion en ligne et ont utilisé des blogues et d'autres médias sociaux pour mettre les investisseurs en garde contre cette escroquerie. Par ailleurs, ils ont déjà pris des mesures d'application de la loi contre les personnes qui faisaient la promotion d'activités pétrolières et gazières fictives au moyen de faux sites Web pour Al-Tar et Alberta Energy Corp. et qui avaient amassé plus de 650 000 \$ auprès d'investisseurs au Canada et en Grande-Bretagne.

Les Canadiens sont invités à visiter la page [Éviter la fraude](#) du site Web des ACVM pour en apprendre davantage sur les fraudes financières et l'ABC du placement au [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).

Les ACVM sont toujours partenaires du Forum sur la prévention de la fraude, où elles se joignent à plus de 90 entreprises privées, groupes de consommateurs et de bénévoles et organismes gouvernementaux et d'application de la loi qui veulent sensibiliser le public et prévenir les fraudes visant les consommateurs et les entreprises. Tout au long du mois de mars,

---

<sup>1</sup> Sondage Banque de Montréal Ligne d'action, juillet 2010.

les partenaires du Forum prendront part à plusieurs activités pancanadiennes, régionales et locales destinées à favoriser la prévention de la fraude.

Les ACVM sont le conseil composé des autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières. Elles coordonnent et harmonisent la réglementation des marchés des capitaux du Canada.

–30–

**Renseignements :**

Sylvain Théberge  
Autorité des marchés financiers  
514-940-2176

Mark Dickey  
Alberta Securities Commission  
403-297-4481

Ken Gracey  
British Columbia Securities Commission  
604-899-6577

Carolyn Shaw-Rimington  
Commission des valeurs mobilières de  
l'Ontario  
416-593-2361

Ainsley Cunningham  
Commission des valeurs mobilières du  
Manitoba  
204-945-4733

Wendy Connors-Beckett  
Commission des valeurs mobilières du  
Nouveau-Brunswick  
506-643-7745

Natalie MacLellan  
Nova Scotia Securities Commission  
902-424-8586

Jennifer Anderson  
Saskatchewan Financial Services  
Commission  
306-798-4160

Janice Callbeck  
Securities Office  
Office of the Attorney General  
Île-du-Prince-Édouard  
902-368-6288

Doug Connolly  
Financial Services Regulation Div.  
Terre-Neuve-et-Labrador  
709-729-2594

Graham Lang  
Bureau des valeurs mobilières  
Yukon  
867-667-5466

Louis Arki  
Registre des valeurs mobilières  
Nunavut  
867-975-6587

Donn MacDougall  
Securities Office  
Territoires du Nord-Ouest  
867-920-8984